

Articulation cours de langue - cours de DNL

Dans un contexte d'enseignement bilingue francophone, le français (dit la langue deux = L2) n'est pas seulement une discipline, c'est également la langue d'enseignement et d'apprentissage des DNL concernées. La problématique de la langue se pose ainsi autant pour l'enseignant de langue que pour l'enseignant de discipline.



Collaboration enseignant de français - enseignant en français

Pour apporter des réponses efficaces à ces problématiques, la collaboration entre l'enseignant de langue et l'enseignant de DNL est primordiale. Elle repose en premier lieu sur la question des **besoins langagiers spécifiques des apprenants** qui peut se résumer ainsi : « De quels contenus langagiers les élèves ont-ils besoin pour suivre efficacement les cours de DNL ? ».

Dans le respect des domaines de compétences et de responsabilité de chaque enseignant, ces besoins langagiers doivent pouvoir être **pris en charge durant le cours de français**, en amont et en aval du cours de DNL et durant le cours de DNL, afin de favoriser le développement des compétences disciplinaires.



Intégrer langue et contenu

Pour parvenir à une intégration entre langue et contenu, plusieurs pistes complémentaires sont envisageables :

- Identifier les besoins langagiers des apprenants pour les cours de DNL. Pour cela, repérer les éléments langagiers à la fois récurrents et spécifiques à la discipline enseignée en français :
 1. le lexique de la discipline (terminologie) ;
 2. les éléments grammaticaux et syntaxiques récurrents : tournures impersonnelles, voix passives, nominalisation, etc. ;
 3. les actes de parole en DNL, « les manières de dire ».
- A partir de cette identification, associer des objectifs langagiers adaptés aux niveaux en L2 des élèves aux objectifs disciplinaires en DNL ;
- En L2, adapter une partie du programme en prenant en compte les besoins langagiers de la DNL (adaptation d'une démarche de Français sur objectifs spécifiques) ;
- Mettre en œuvre des projets interdisciplinaires en associant enseignants de L2 et en L2.

Ces pistes et le décloisonnement qu'elles induisent doivent conduire vers une approche de type « gagnant-gagnant » dans lequel le cours de français se situe au moins partiellement « au service » du cours de DNL, et où ce dernier est un moment privilégié de pratique authentique de la L2. Ce travail constituera au sein de l'établissement un exemple de co-construction des enseignements et d'une coopération explicite entre professeurs de disciplines différentes. Il peut favoriser les travaux coopératifs entre élèves autour de projets transdisciplinaires.



Recommandations

Le dispositif évoqué précédemment nécessite que certaines conditions soient réunies :

- une concertation institutionnalisée et régulière entre enseignants de français et de DNL. Les réunions de collaboration doivent être considérées comme du temps de travail ;
- des compétences spécifiques pour l'enseignant de français initié à une démarche de FOS
- une programmation de français flexible permettant d'apporter les réponses adéquates aux besoins des élèves
- une maîtrise suffisante du français par l'enseignant de DNL des compétences spécifiques de l'enseignant de DNL initiés aux spécificités discursives de sa discipline et à la prise en compte d'objectifs langagiers particuliers
- des cours de DNL se passant effectivement en français et durant lesquels le recours à une autre langue correspond à une volonté pédagogique et non pas une solution de facilité ou une façon de « gagner du temps »
- encourager l'interdisciplinarité entre le cours de français et le cours de DNL

On notera enfin que les enseignants doivent signaler aux élèves de manière explicite les passerelles entre le cours de français et le cours de DNL, et ce dans les deux sens. Il s'agira d'établir des liens entre les cours de L2 et les cours de DNL.



Références

- DUVERGER, Jean, 2011, Introduction, dans DUVERGER, J., (coord.), Enseignement bilingue, Le Professeur de « Discipline Non Linguistique », Statut, fonctions, pratiques pédagogiques, Paris : ADEB, p. 7-10 [en ligne] disponible à : http://www.adeb-asso.org/wp-content/uploads/2014/02/ADEB_brochure_DNL_12_2011.pdf
- GAJO, Laurent, L'articulation des territoires du professeur de DNL, L1, L2, dans DUVERGER, J., (coord.), Enseignement bilingue, Le Professeur de « Discipline Non Linguistique », Statut, fonctions, pratiques pédagogiques, Paris : ADEB, p. 7-10, [en ligne] disponible à : http://www.adeb-asso.org/wp-content/uploads/2014/02/ADEB_brochure_DNL_12_2011.pdf